

### Grange

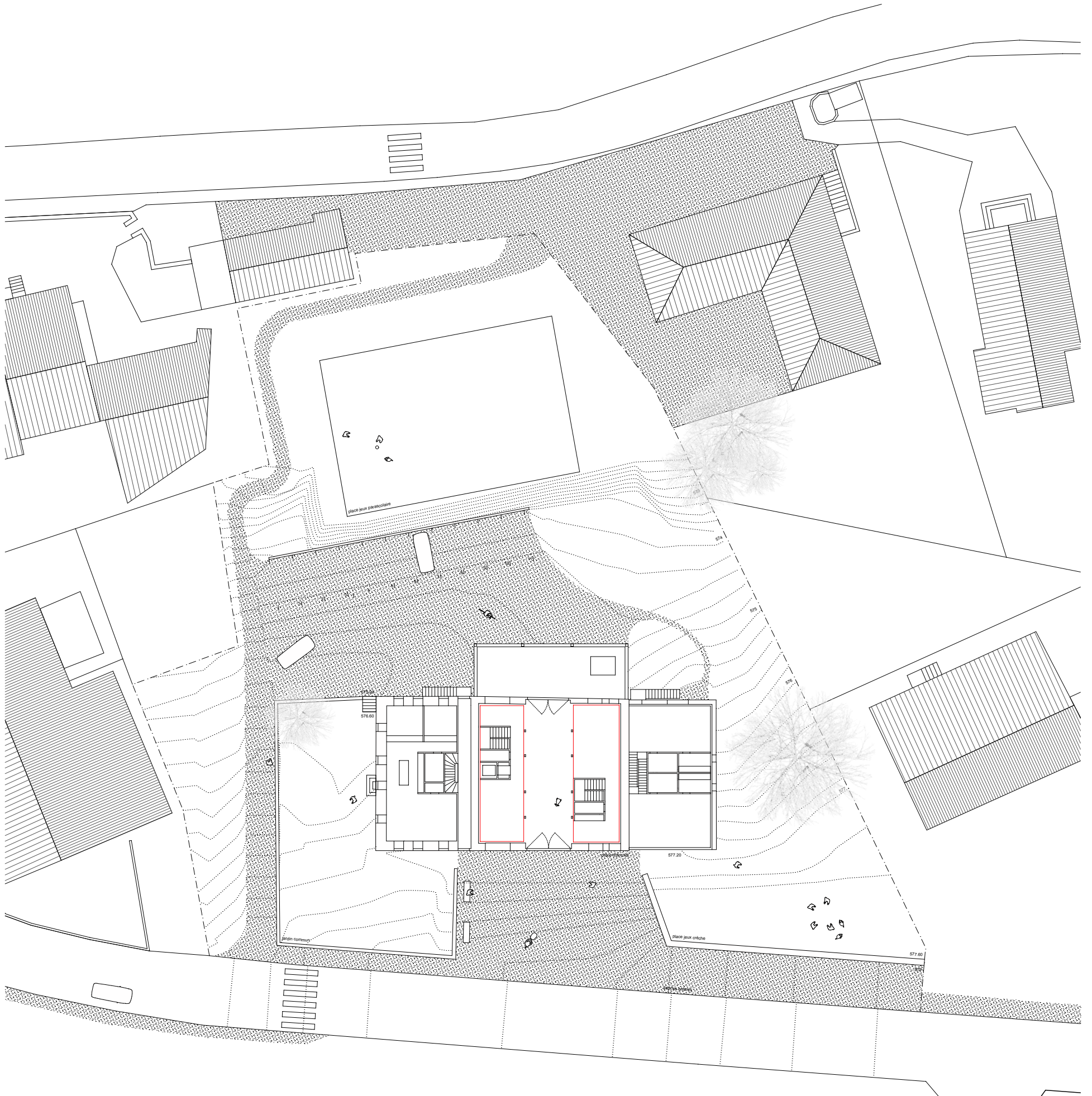
Pour éviter toute complexification du report des charges, la structure verticale existante de la grange est entièrement préservée et ne porte au final que le toit. Le nouveau programme est alors inséré dans chacune des deux travées latérales où se trouvaient les étables, sous la forme d'éléments préfabriqués auto-porteurs en bois. La lecture de l'existant et du nouveau devient ainsi évidente, chaque élément se mettant mutuellement en valeur. Intacte, la charpente est révélée, grâce à l'absence de combles habitables. Les percements de la façade sont conservés, ainsi que les portes existantes de la grange ; des prises de jour complémentaires sont exclusivement placées sur les pans du toit. Au milieu, baignée de lumière, l'ancienne aire de grange non chauffée offre un hall d'accueil ouvert à des utilisations inédites, que les besoins de la crèche et de l'accueil extra-scolaire sauront exploiter. A la fois dedans et dehors, cet entre-deux sera particulièrement apprécié en cas de bise ou de mauvais temps.

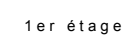
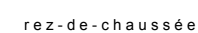
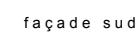
**Bücher**

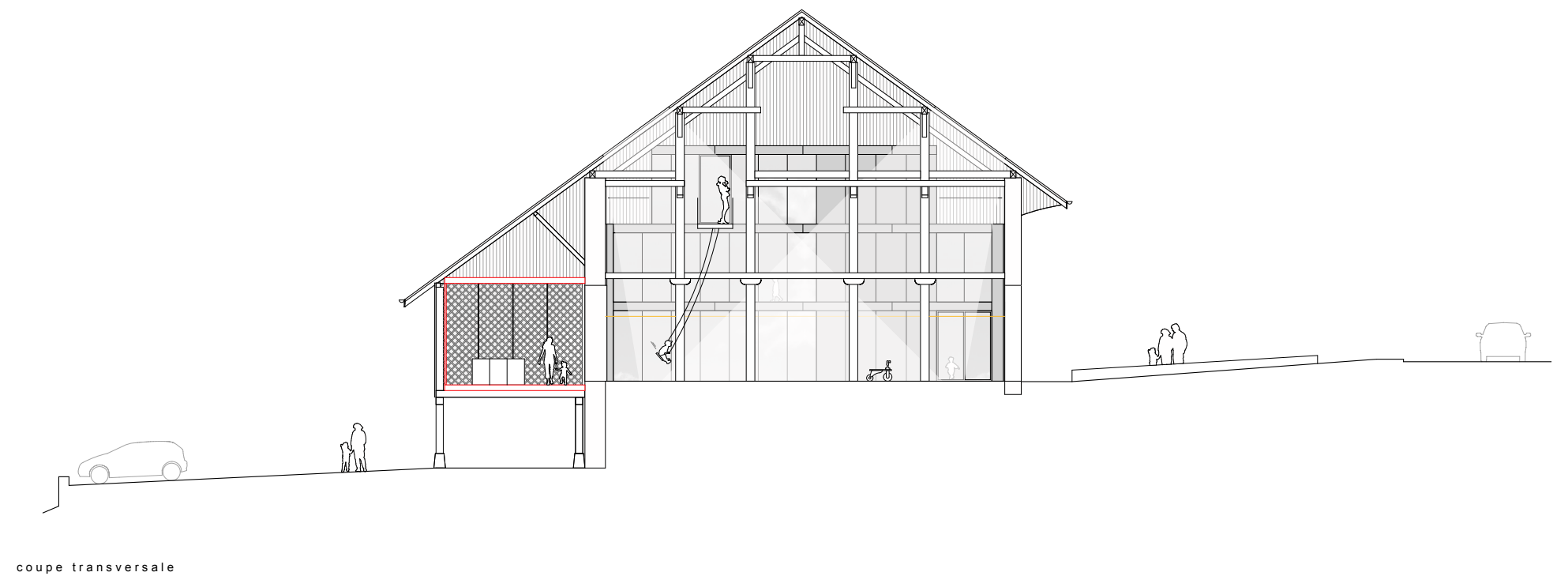
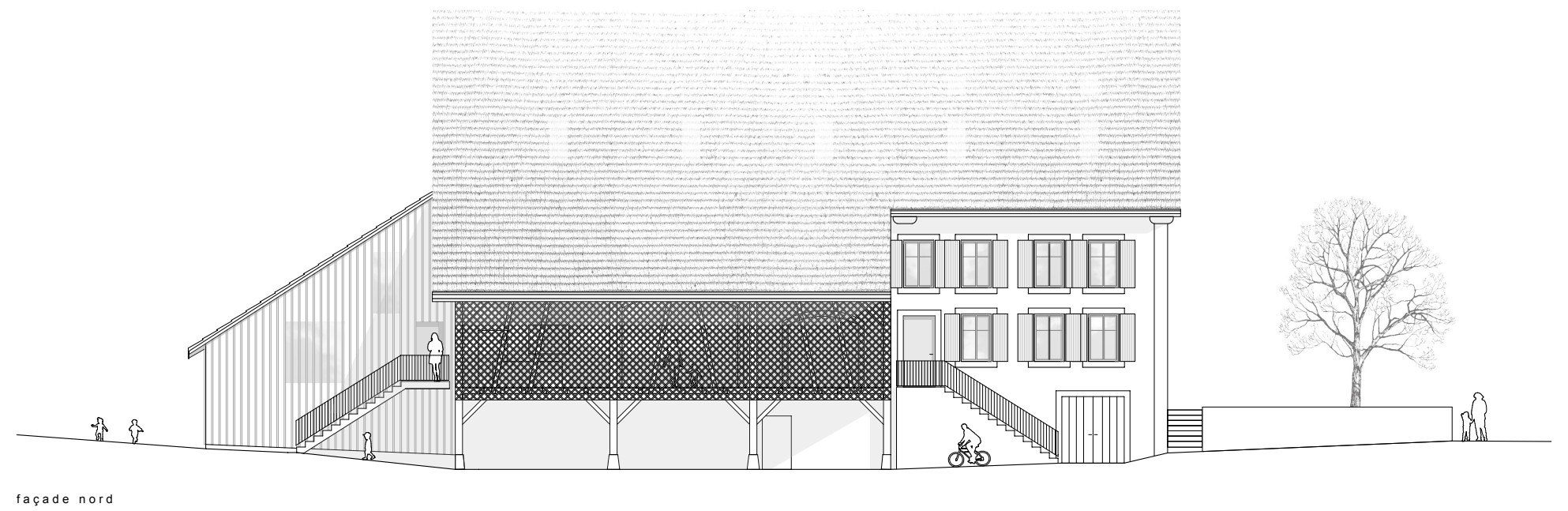
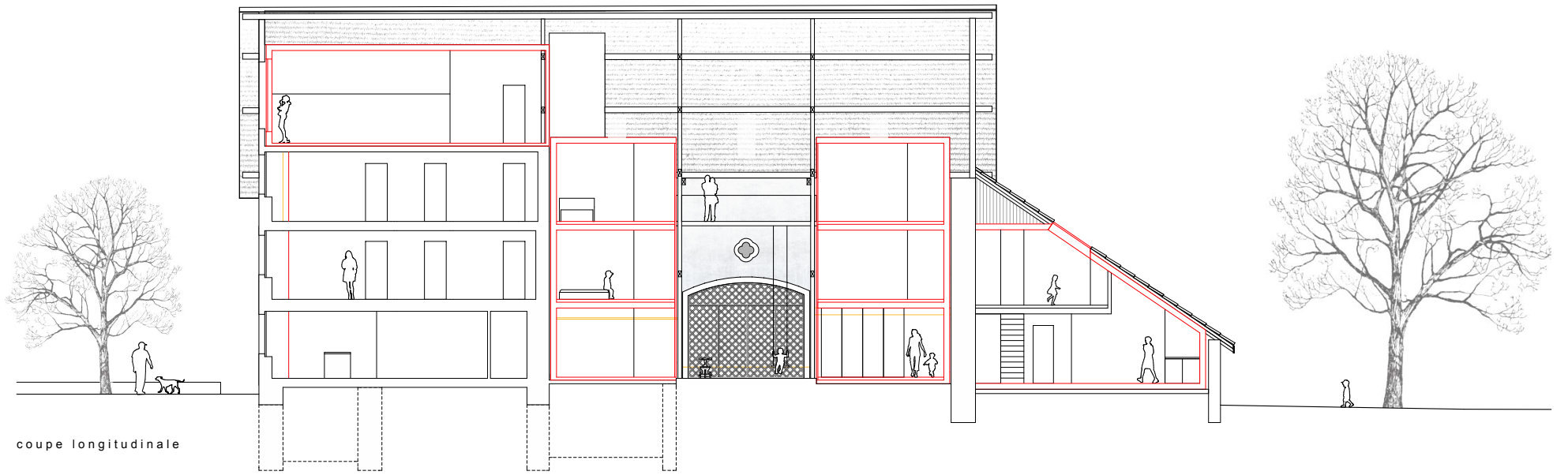
La topographie du site étant prononcée, la coupe transversale sur l'aire de grange est particulière : en effet, côté village, le bûcher et la porte de grange se retrouvent placés au 1<sup>er</sup> étage. Cette situation inhabituelle donne à ces éléments une originalité qu'il convient d'exploiter. Nous proposons de placer dans le bûcher les éléments du programme qui peuvent être partagés par la crèche et l'accueil parascolaire, à savoir les espaces d'activités, de repas et la cuisine, avec vue panoramique sur le lac et le Jura. L'ancien bûcher se place ainsi au centre des activités dévolues à l'enfance et, grâce au hall non chauffé attenant, peut fonctionner indépendamment des horaires d'ouverture variables de la crèche et de l'accueil parascolaire.

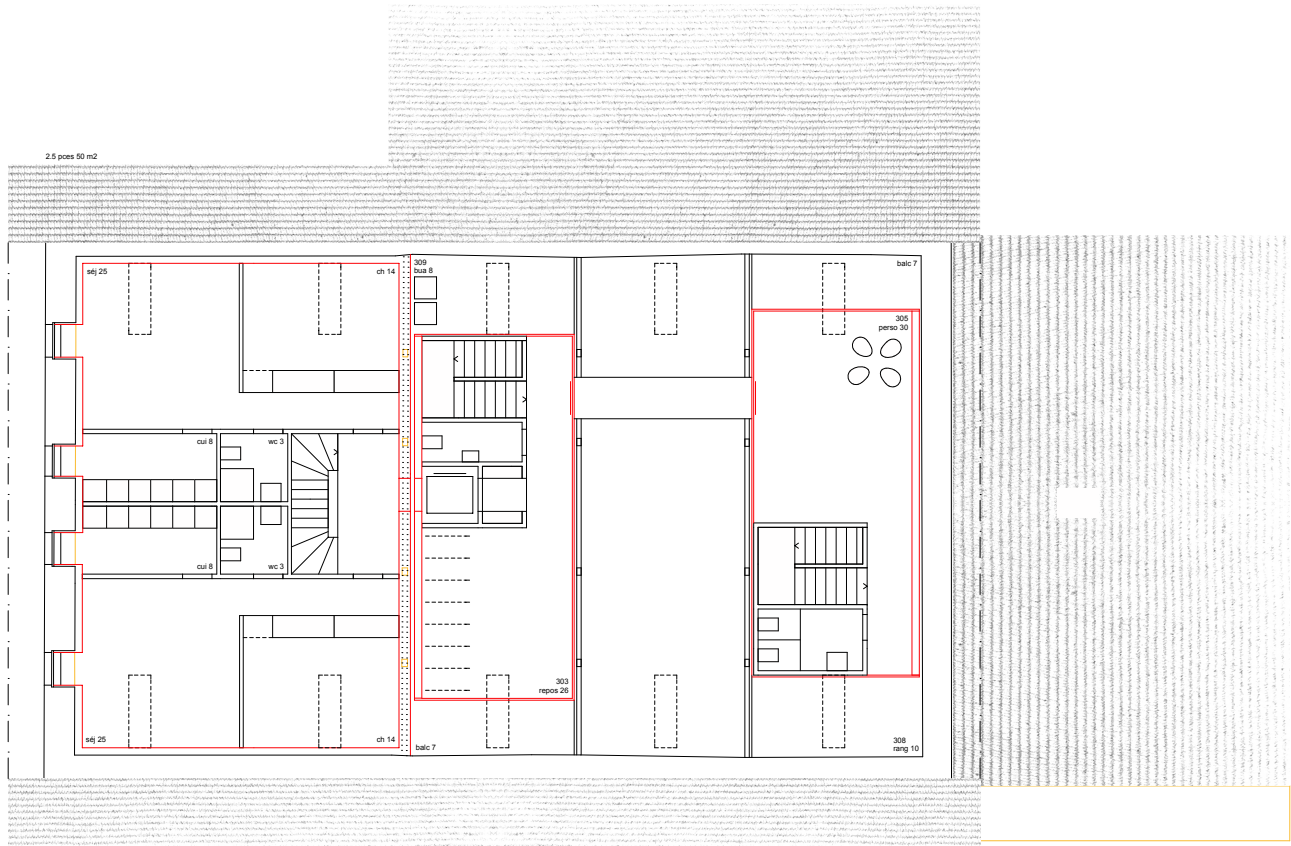
**Annexe**

Au nord-est, l'ajout existant est à priori peu intéressant, mais indispensable au respect du cahier des charges ; remanié, il contient 2 appartements duplex imbriqués de 2,5 et 3,5 pièces. A l'extérieur, un nouvel habillage réalisé en planches de bois verticales avec couvre-joints unifie l'élément et renforce son statut de dépendance.

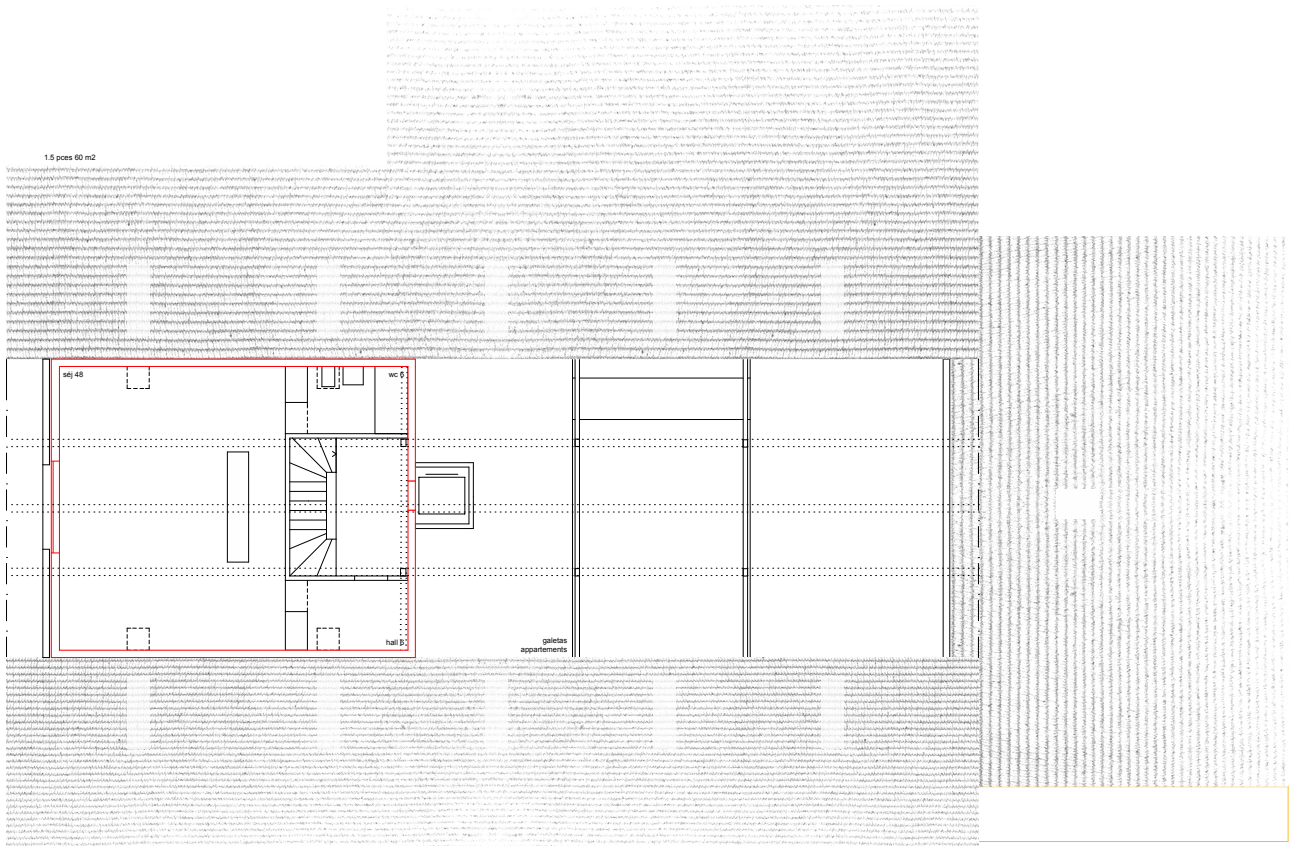




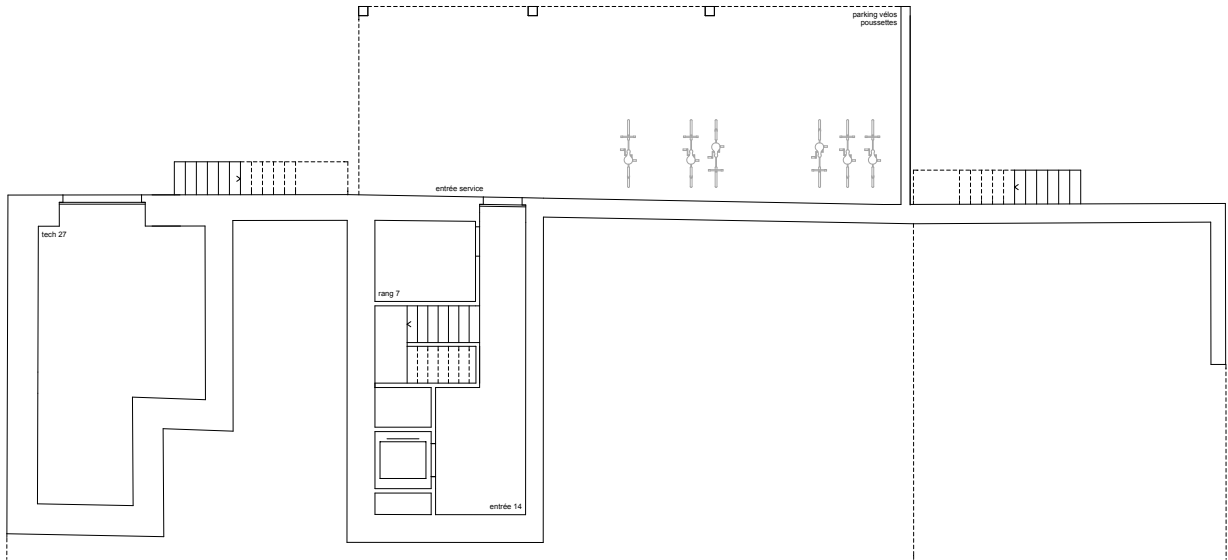




2ème étage



combles



sous-sol

